

1874 - Compte d'un régent ayant 3 enfants

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **13 (1875)**

Heft 10

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-183208>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

» Dis-donc, La France, apporte-moi mon café! Et
 » le roi lui apporta son café. Il est vrai que Mlle
 » Vaubernier était renvoyée le lendemain.

Ceci n'est pas tout-à-fait exact. L'épisode du café et celui de la pantoufle sont distincts et ne se rapportent pas tous deux au roi Louis XV.

Voulez-vous me permettre à cet égard une citation empruntée à un ouvrage imprimé à Londres en 1787 : *Les fastes de Louis XV*? Voici comment l'auteur de cet ouvrage, parlant de la royale Margot, rapporte les deux scènes dont il est ici question :

« Le sceptre de Louis XV, tour à tour le jouet
 » de l'amour, de l'ambition, de l'avarice, était de-
 » venu entre les mains de la comtesse la marotte
 » de la folie. Quelle extravagance, en effet, que de
 » voir la sultane sortir toute nue de son lit, se faire
 » donner une de ses pantouffles par le nonce du
 » Pape et la seconde par le grand aumônier, et les
 » deux prélats s'estimer heureux de ce vil et ridi-
 » cule emploi, etc., etc.....

» La comtesse ne parlait pas plus respectueuse-
 » ment au Roi même. Un jour que Sa Majesté s'a-
 » musait à faire du café dans l'appartement de sa
 » favorite, celle-ci qui, de son lit, voyait le café se
 » répandre, lui dit : Eh! La France, prends donc
 » garde : ton café f... le camp. »

Voilà, Monsieur le rédacteur, la vérité toute nue et sans fard. C'est le cri du cœur, s'il faut supposer un cœur à celle qui se vautre si longtemps dans les orgies de la couche royale.

A quelque époque et à quelque pays qu'elles appartiennent, les Dubarry n'ont pas plus de distinction dans leur langage. Et l'on peut appliquer aux peuples, dont les souverains sont coiffés par elles, l'apostrophe de Béranger aux oiseaux du sacre :

« Oiseaux, votre maître a des maîtres. » En supprimant les oiseaux et en mettant une légère variante au refrain, on reste dans la réalité absolue de la situation.

Veillez agréer, etc.

AUG. BRUN.

Paris, 2 mars 1875.

On a joué dernièrement sur notre scène lausannoise une des œuvres les plus remarquables d'Alexandre Dumas fils, le *Demi-Monde*, dans l'interprétation de laquelle deux de nos artistes se sont particulièrement distingués, Mme Larenty et M. le directeur Vaslin, qui nous fait jouir trop rarement de ses remarquables talents dramatiques.

Voici comment M. Dumas définit cette classe de la société qu'il appelle *demi-monde* :

« Le demi-monde n'est ni l'aristocratie ni la bourgeoisie, mais il vogue comme une île flottante sur l'océan parisien, appelant, recueillant, admettant tout ce qui tombe, tout ce qui émigre, tout ce qui se sauve de l'un de ces deux continents, sans compter les naufrages de rencontre, et qui viennent on ne sait d'où. On le reconnaît à l'absence des maris. Il est plein de femmes mariées, dont on ne voit jamais les conjoints. »

On a remarqué dans la salle beaucoup de places vides. Pourquoi?...
 —————

1874. — Compte d'un régent ayant 3 enfants.

Recettes.

Traitement fixe	Fr. 800
Ecolage. En moyenne 50 élèves à 3 fr. »	150
Augmentation moyenne. »	100
Total.	Fr. 1050

Dépenses.

Impôt militaire	Fr. 11 25
Impôt mobilier; assurance mobilière »	10 »
Impôt communal »	3 »
Bois pour usage personnel »	50 »
Conférences et abonnements divers. »	50 »
Vêtements de la famille. »	200 »
Chaussure. »	100 »
Linge et entretien »	100 »
Pain d'après mon carnet, 50 fr. par trimestre »	200 »
Lait, 1 pot 1/2 par jour à 25 cent. »	137 85
Viande de boucherie, 3 1/4 par semaine à 80 cent. »	135 20
Beurre et graisse, 30 kil. à 1 fr. 10 »	33 »
Sucre, café, chicorée, épices, lumière, etc. »	100 »
Vin, 1 pot par semaine à 80 cent. »	41 60
Pommes de terre, autres légumes, fruits, en surplus de ce que je puis récolter »	20 »
Education de mes trois enfants . . »	100 »
Dépenses	Fr. 1291 90
Recettes	» 1050 »
Déficit	» 241 90

Un Lausannois, qui a la manie de bâtir, est d'une dureté à toute épreuve envers les gens qu'il met à l'œuvre et épeluche leurs mémoires avec la plus grande sévérité. Un jour qu'il jetait les yeux sur le compte de l'un d'eux nommé *Volland*, il relève brusquement la tête, regarde fixement ce dernier et lui dit :

— Voilà un singulier nom, Monsieur, pour un maître d'état.

— Monsieur, répond celui-ci, je prendrai la liberté de vous faire remarquer que mon nom s'écrit avec deux *l*.

— Eh! Monsieur, repartit finement le riche Lausannois, avec deux *ailes* on n'en vole que mieux.

On sait que dans les bonnes années le vin de Lavaux est d'une vinosité si énergique, que beaucoup de profanes, surpris de cette exubérance, sont tentés de l'attribuer à une alcoolisation artificielle.

Le fait s'est présenté il y a quelques années. Un brave vigneron de Lavaux, qui s'était amassé une jolie fortune avec le produit de ses excellents par-